

VALINTER 17

RAPPORT ANNUEL 2011

Monsieur l'Associé Unique,

Nous vous avons convoqué en réunion afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président et du Commissaire aux Comptes sur les Comptes de l'exercice clos le 31/12/2011 ;
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31/12/2011 ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

DATE ET LIEU DE LA REUNION

Lundi 25 juin 2012 à 11 heures

**90, boulevard Pasteur
75015 PARIS**

Nous vous prions de trouver dans ce document

- le rapport de gestion du Président ;
- les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011 ;
- le texte des résolutions proposées ;

**RAPPORT DE GESTION
SUR L'ACTIVITE DE LA
SOCIETE ET LES
COMPTES SOCIAUX DE
L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2011**

RAPPORT DU PRESIDENT DE VALINTER 17 SAS

A L'ASSOCIE UNIQUE

sur les comptes sociaux clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, le présent rapport vous rend compte des opérations de votre société au cours de l'exercice et nous soumettons à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale Amundi Group en date du 1^{er} janvier 2011.

COMPTE DE RESULTAT

Le résultat net de l'exercice est une perte de 8 289,76 euros. Ce résultat est composé essentiellement des honoraires.

BILAN

Au 31 décembre 2011, le total de bilan s'établit à 35 209,50 euros.

Les postes de l'actif

L'actif se compose principalement du poste « disponibilités » pour 35 209,50 euros.

Les postes du passif

Les capitaux propres s'établissent à 31 710,24 euros au 31 décembre 2011 :

<i>En euros</i>	31/12/2010	Affectation du résultat	31/12/2011
Capital social	40 000,00		40 000,00
Prime d'émission			
Réserve Légale			
Résultat de l'exercice précédent			
Résultat de l'exercice			-8 289,76
Report à nouveau			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	40 000,00		31 710,24

Le capital social est divisé en 2 500 actions de 16 euros de valeur nominale détenues par Amundi.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le résultat distribuable comprend un report à nouveau nul et une perte de l'exercice d'un montant de 8 289,76 euros. Au titre de l'exercice 2011, il est proposé de porter cette perte en report à nouveau.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Amundi détient 100 % des actions.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement significatif de méthode n'a été apporté au mode de présentation des comptes.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il n'a été conclu au cours de l'exercice 2011, aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2011 12	31/12/2010 1			
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000			
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 500	2 500			
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-8 289,76				
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	-8 289,76				
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION EN EUROS					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-3,32				
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-3,32				
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

**COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 201**

VALINTER 17

**90 Boulevard Pasteur
75015 PARIS**

Etats financiers au 31 décembre 2011

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4
ANNEXE	5
Faits caractéristiques	6
Principes et méthodes comptables	7
Etat de l'actif immobilisé	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	11
Etat des échéances, des créances et des dettes	12
Variation des capitaux propres	13
Charges à payer	14
Produits à recevoir	N/A *

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2011 (12)</i>	<i>31/12/2010 (1)</i>
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>				
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>				
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>STOCKS ET EN-COURS</i>				
<i>CREANCES</i>				
<i>DIVERS</i>				
Disponibilités	35 210		35 210	40 000
<i>COMPTES DE REGULARISATION</i>				
ACTIF CIRCULANT	35 210		35 210	40 000
TOTAL GENERAL	35 210		35 210	40 000

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2011 (12)</i>	<i>31/12/2010 (1)</i>
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes			8 200	
Impôts, taxes et versements assimilés			335	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION				
RESULTAT D'EXPLOITATION				
			(8 535)	
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			245	
PRODUITS FINANCIERS				
			245	
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
			245	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				
			(8 290)	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2011 (12)</i>	<i>31/12/2010 (1)</i>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL DES PRODUITS	245	
TOTAL DES CHARGES	8 535	
BENEFICE OU PERTE	(8 290)	

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES

Intégration fiscale.

VALINTER 17 est entrée dans le groupe d'intégration fiscale Amundi Group au 1^{er} janvier 2011.

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Néant

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

PRESENTATION DES COMPTES

Les informations relatives à l'exercice 2011 sont indiquées dans les états financiers et l'annexe en euros.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers de Valinter 17 sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément au Plan Comptable Général, aux principes généralement admis (PCG art. 531-1) ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais exclus. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au coût historique. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Dans la liste des filiales et participations, le chiffre d'affaires et le résultat sont ceux de l'exercice en cours, sous réserve de leur approbation par les assemblées générales ordinaires.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

IMPOTS SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant aux comptes de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3,3%.

INTEGRATION FISCALE

Valinter 17 est depuis le 1^{er} janvier 2011 dans le groupe fiscal Amundi Group.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital de Valinter 17 est composé exclusivement de 2 500 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 16 euros.

Au 31 décembre 2011, AMUNDI détient 2 500 actions.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Reévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
<i>Dont composants</i>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL			

<i>Rubriques</i>	<i>Virement.</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL				

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Debut d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

<i>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>							
<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Differentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Differentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
<i>Construct.</i>							
CORPOREL.							
TOTAL							

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Debut d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
TOTAL GENERAL			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 499	3 499		
TOTAL GENERAL	3 499	3 499		

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		40 000
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		40 000
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variation provision réglementée		-8 290
Autres variations		
SOLDE	0	-8 290
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		31 710

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2011

CHARGES A PAYER	3 499
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	3 499
40800000 Fourn. - fact. non parvenues	3 499
TOTAL DES CHARGES A PAYER	3 499

TEXTE DES RESOLUTIONS

Projet de texte des résolutions

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, déclare approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à - 8 289,76 euros au report à nouveau.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicités, de dépôt et autres.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

VALINTER 17

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

A l'associé unique
VALINTER 17
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VALINTER 17, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SA, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone 01 56 57 58 59, Fax 01 56 57 58 60*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles, Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92209 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 906 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

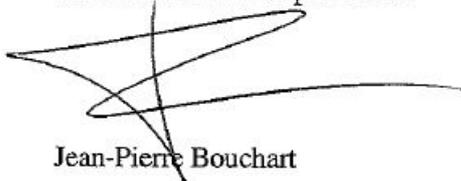
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2012

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Pierre Bouchart

VALINTER 17
90 boulevard Pasteur
75015 Paris
RCS Paris 529 234 940